Aide à l'achat

de récupérateurs d'eau de pluie

2026

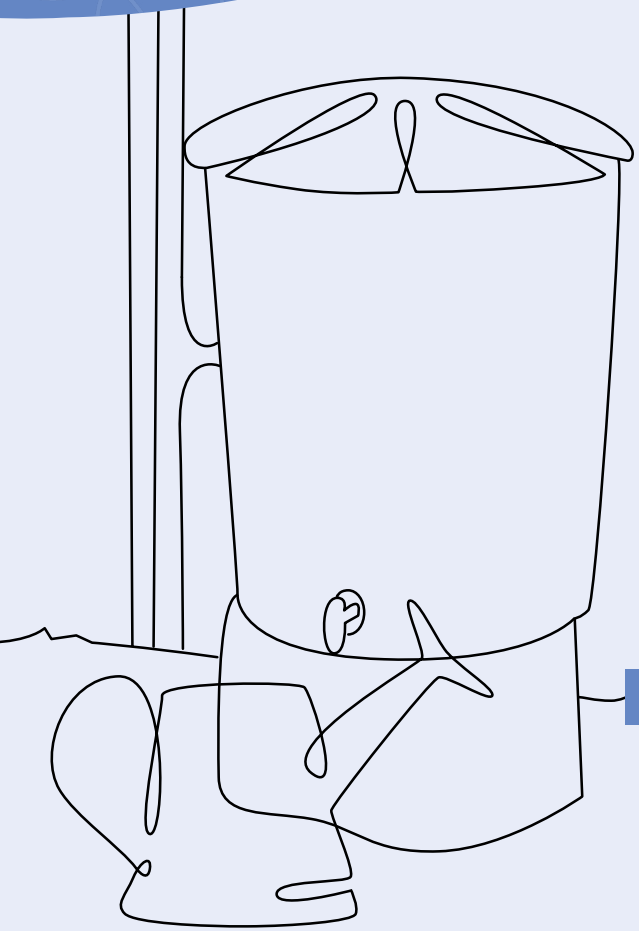

- Bernex
- Champanges
- Évian
- Féternes
- Larringes
- Lugrin
- Marin
- Maxilly-sur-Léman
- Neuvecelle
- Publier
- Saint-Paul-en-Chablais
- Thollon-les-Mémises
- Vinzier

www.cpiechablaisleman.fr

cpie CHABLAIS - LÉMAN

APIEME Protection Eau Minérale Naturelle evian

DISPOSITIF D'AIDE À L'ACHAT DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Les avantages de l'eau de pluie au jardin sont multiples.
Son utilisation permet de préserver la ressource en eau en limitant l'usage d'eau potable et son traitement. En outre elle est gratuite, non traitée et très appréciée des plantes.

Pour bien choisir votre récupérateur et son volume, prenez en compte les éléments suivants : la surface de votre toit et celle de votre jardin, la fréquence et l'intensité des pluies observées chez vous. Il est possible de mettre en série plusieurs récupérateurs d'eau. Une fois installée, fermez bien votre cuve pour éviter la prolifération de moustiques !

Bénéficier d'une aide à l'achat pour un récupérateur d'eau de pluie.

Prise en charge 70% dans la limite de 150€.

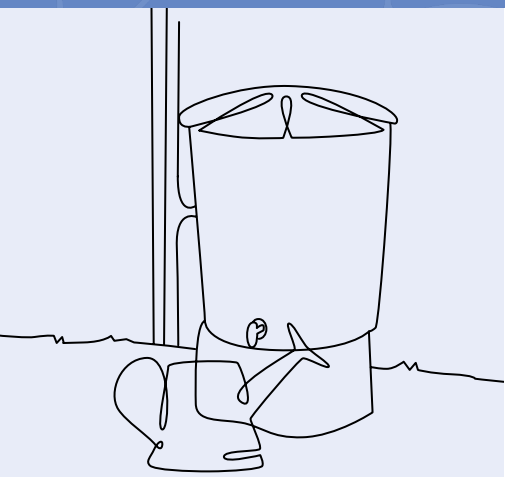

Le dispositif est valable jusqu'au 15 novembre 2026.

LA DÉMARCHE À SUIVRE

1. Vous prenez contact avec le CPIE sur l'adresse : eau@cpiechablaisleman.fr.
2. Vous nous transmettez la facture acquittée du récupérateur à votre nom, ainsi que votre RIB.
3. L'APIEME vous rembourse, au plus tard en fin d'année 2026.

L'AIDE EST VALABLE POUR LES COMMUNES DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'IMPLUVIUM DE L'EAU MINÉRALE ÉVIAN (APIEME) :

Les communes concernées :

Bernex, Champanges, Évian, Féternes, Larringes, Lugrin, Marin, Maxilly-sur-Léman, Neuvecelle, Publier, Saint-Paul-En-Chablais, Thollon-les-Mémises, Vinzier.

APIEME Protection Eau Minérale Naturelle evian

Édition février 2026 - Création CPIE Chablais-Léman- Ne pas jeter sur la voie publique - Impression Fillion